… de la responsabilité des hommes de pouvoir

Chacun de nous dispose d'un pouvoir, plus ou moins important, sur nos vies mais aussi sur celles des autres, en contrepartie duquel il reçoit aussi symétriquement des responsabilités.

En l'état actuel de la planète, il est plus que jamais de notre devoir d'agir en faveur du vivre ensemble, durablement.

Dès lors la consternation est grande dans les milieux engagés pour l'environnement de voir comment un ministre chargé de l'environnement comprend et interprète sa mission d'intérêt général.

Un sourire apparemment bienveillant ni des mimiques conviviales ne sauraient suffire à justifier la promotion des autoroutes, ni le développement du nucléaire, pas plus qu'à que permettre de relativiser la nécessité absolue de réduire nos déchets, protéger la ressource en eau, encourager le développement des énergies renouvelables ou favoriser le trafic ferroviaire.

Réduire discrètement et par petites touches les budgets dévolus à la préservation des forêts, ou nier directement le rôle du pays en matière d'adaptation climatique procède-t-il de la démarche que les citoyens suisses attendent de celui auquel la préservation de l'environnement a été confiée ?

C'est la question que pose aujourd'hui Jean Martin, dans un point de vue personnel qu'il nous parait légitime de partager sur le site de la Fondation, pour en débattre.

****

MARTIN, Jean (2026) : Tirer la leçon des canicules, sortir de l'apatho-minimalisme

Nous vivons une période passionnante si elle n'était si préoccupante.

Pour les personnes âgées dont je suis, les canicules à répétition de cet été ont pesé...

L'essentiel est la trajectoire sur laquelle se trouve la biosphère. Faut-il rappeler la figure de James Hansen, ce climatologue nord-américain, alors directeur du Goddard Institute, qui en pleine vague de chaleur et sécheresse, devant un comité sénatorial, avait, en juin 1988, déjà attiré l'attention de son pays sur le changement climatique d'origine humaine en cours.

On sait aussi que des études mandatées par l'industrie pétrolière avaient, plus de dix ans auparavant, prédit avec une précision forte ce que nous sommes en train de vivre… mais les résultats ont été mis sous le tapis.

C'est en 1988 aussi qu'est créé le GIEC qui débouchera sur ses COP successives. Vinrent plus près de nous les manifestations de grande ampleur de la fin des années 2010, avec une prise de conscience, un enthousiasme. Puis le Covid, vrai traumatisme ; on a pu croire qu'il y aurait un monde d'après, aux valeurs et pratiques différentes. Désillusion, la routine sociétale et politique a repris le dessus, négligeant souvent l'important au profit du court terme.

Puissants économiques et politiques, et même les tribunaux, ont nié l'état de nécessite qu'alléguaient les militants. Les actions conduites depuis lors n'ont pas permis d'enrayer

l’accroissement mondial des émissions de gaz à effet de serre. Pire, depuis l’arrivée des extrême-droites au pouvoir ou en force dans les parlements, les efforts se sont relâchés.

Arrive en 2026 un été caniculaire associé à la pire sécheresse répertoriée, avec plus de cinquante jours au-dessus des moyennes saisonnières des trente dernières années. On se préoccupe de l’inconfort grave pour les résidents d'EMS, chez qui on voit une augmentation de la mortalité, des conséquences dramatiques pour l’élevage et l’agriculture, de la pénibilité dans les écoles. Début septembre survient une vague torrentielle catastrophique encore dans l’Himalaya tibéto-népalais. Dans la lignée de Blatten chez nous mais en bien plus grand, et de nouveaux dangers massifs du même type, sont annoncés dans d’autres régions, dont le Mont-Blanc. Sans compter les multiples aléas météorologiques que nous vivons sous forme d’orages violents, de tempêtes exceptionnelles (mais bientôt plus…), d'incendies et mégafeux.

Au niveau politique, on déplore, on parle d’un été exceptionnel, de pyromanes, de climatiseurs, etc., mais il n’est guère question de prendre la mesure du dérèglement climatique !

A peine d’adaptation. Le climato-apatho-minimalisme reste majoritaire. Dénégation et scepticisme camouflés en réalisme sous le prétexte inepte de "Il y a toujours eu des variations climatiques" ! Le comble du déni revient à notre (non-)ministre fédéral de l’environnement... un magistrat qui représente la Suisse dans les enceintes internationales mais ne s’attendait pas à des chaleurs pareilles... tout en n'ayant comme message que la litanie du « Il faut s'adapter ».

Fort de son passé d’homme de parti et de lobbyste pour les secteurs pétrolier et automobile, Albert Roesti entend rester droit dans ses bottes… Se préoccuper d’une Suisse vivable à l’avenir ne semble pas le concerner ! Il est un des acteurs majeurs qui ont fait échouer, en 2021, une bonne loi sur le CO2. Lorsque les incendies faisaient rage en Europe, il a soustrait 50 millions de francs suisses, des sommes allouées à la protection des forêts suisses et a retiré le pays du dispositif européen de connaissance et d’observation du climat, Copernicus.

Quelle serait la légitimité d’un maire qui détruirait dans un quartier en feu une borne incendie ?

Le minimum serait de lui retirer le dicastère de l’environnement, voire de l’exclure d’un gouvernement où il n’a pas sa place… ce serait un séisme politique aux yeux des conservateurs. Comment alors résister à la résignation qui n'est évidemment pas bonne conseillère ? - notamment dans les jeunes générations à qui on annonce un avenir difficile pour une variété de raisons. Difficile en effet de se projeter dans l’avenir après un tel été, quand vous savez que ce n’est que le début des catastrophes annoncées par la science depuis des lustres !

La/les science(s) le soulignent depuis des années, l’évolution climatique est un véritable supertanker (métaphore pétrolière discutable !) dont la course ne peut être infléchie que lentement, au fil des décennies. Alors qu’il y a urgence et qu’il est certain que les étés à venir ne seront pas marqués par la fraîcheur et que, même avec un vrai ministre qui percevrait la situation, le défi est colossal.

L'enjeu, si difficile à accepter - et même concevoir, est que nous devons changer de modèle de société. Il faut freiner Prométhée, symbole antique de la démesure qui repousse les limites par le progrès technique ! Tirer la conséquence de ce que nous savons : la croissance sans frein, avec la recherche de profits sans fin, est une voie sans issue vivable. On détruit la planète par notre boulimie de marchandises, de services et d’infrastructures. Modifier notre

course actuelle, revoir notre théorie et notre pratique de la croissance. On a beau la vouloir qualitative, on n'échappera pas dans certains domaines au débat sur la décroissance.

Donner attention, dans le monde francophone, aux Bruno Latour, Aurélien Barrau, et avant eux Jacques Ellul et même Ivan Illich.

Le fait est qu'il est inimaginable pour les puissants d'aujourd'hui de vouloir changer Le Système, de casser « leur » baraque ... Pourtant, pour faire mieux que l'apatho-minimalisme, s'impose un réveil large de la société civile, politique et économique.

Pour cela, procéder à un point de situation critique, puis changer. Conseil fédéral et parlement, instances cantonales et communales ne feront preuve de hardiesse qu'aiguillonnés par la société civile. Des collectifs, des ONG, des mouvements citoyens se mobilisent déjà mais sont à la peine devant les inerties, les vues à court terme.

A défaut de solutions toutes faites, ouvrir des concertations entre toutes les parties prenantes : des Assises de la croissance raisonnée, recenser les propositions pertinentes, en imaginer d'autres, les hiérarchiser et présenter à la collectivité des mesures concrètes.

Inventer les voies et moyens d'une réorientation du supertanker, ce qui devra inclure une société moins obsédée par le profit et l'intérêt personnel, plus équitable et, conformément à nos constitutions, plus attentive aux besoins, droits et intérêts des plus faibles parmi nous.

Dr Jean Martin, médecin de santé publique, ancien membre de la Commission nationale d'éthique

Conditions d'utilisation : ce texte peut être utilisé et partagé aux conditions suivantes :
- créditer l'auteur(e)
- fournir le lien du texte sur le site de la Fondation
- ne pas l'utiliser à des fins commerciales.